

Image not found or type unknown



procuration possible sur un compromis de vente ?

Par **bri_**, le **17/08/2011** à **16:11**

Bonjour,

Je vis aux États Unis depuis plusieurs mois et je suis en négociation pour la vente de mon appartement en France, je me demandais si il était possible de faire une procuration a quelqu'un de ma famille pour qu'il signe le compromis de vente a ma place ?

Je suis mariée depuis 1 an mais j'ai acquis ce bien quand j'étais célibataire, nous n'avons pas de contrat de mariage, est ce que mon mari doit aussi signe pour le compromis ?

Merci par avance !

Brigitte